

COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 07 septembre 2022
Procès-verbal n° 2

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Mme Isabelle TOURRAIS,
MM. Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Paul HERGAULT, Tanguy FLOZE, David
PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE.

Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU, Christian SAVIGNY (représentant de la Com. Technique), Jean-Michel
APERCE, Juba ASMA, Jordan MORISSON et Léo BEULET (Chargés de mission), Albert
BOUCHET, Gaël CHARON, Patrick JALLADEAU, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité
de Direction à la CDA).

Le PV n°01 du 11-07-2022 est adopté à l'unanimité

LECTURE DES COURRIERS

Courriers de :

- M. GRONDIN Jean-Didier. La commission lui souhaite la bienvenue dans la Vienne. L'intéressé étant classé D4 dans son ancien District, il intègre l'effectif de cette même catégorie.
- M. IMBERT Christophe signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.
- M. EPAIN Loïc. Il reste classé dans la catégorie D3.
- M. DECHEREUX Léo signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus.
- M. PONTHEU Jérôme signalant son arrêt de l'arbitrage et demandant que sa licence arbitre de cette saison soit annulée. Nécessaire fait par Vincent VALLET (LFNA). La commission le remercie pour les services rendus.
- M. DOUSSELAIN Mathieu signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus.
- VERNON demandant que des arbitres soient désignés sur leurs premières rencontres à domicile. Le pôle désignations essaiera de faire son possible en fonction des besoins dans les divisions supérieures et continuera de privilégier la désignation d'un arbitre officiel sur les clubs en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage en Départemental 5.
- M. PARILLAUD Clément. La commission lui souhaite la bienvenue dans la Vienne. L'intéressé est classé Régional 3.
- M. GUILLEMOT Thibault signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus.
- M. FONTAINE Jean-Charles signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.
- M. RODRIGUEZ Tanguy. Pris connaissance.
- De la LFNA. Pris connaissance.
- M. ARDILLON Stéphane. Pris note de sa volonté d'observer durant sa période de convalescence. La commission lui souhaite un prompt rétablissement.
- M. HUYGHE Eudes signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.
- M. AGNESE Alexandre. Pris connaissance. La commission le remercie pour cette initiative.
- M. BENZAOUZ Walid. Pris connaissance. La commission émet un avis favorable à sa demande de devenir candidat JAR.
- M. DURAND Vincent. La commission émet un avis favorable à sa demande d'observer en D4 cette saison. Il ne pourra cependant observer en D3 au vu de son affectation arbitre D2.

- M. SOILIHAI Baihak, demandant à devenir arbitre assistant spécifique. La commission émet un avis favorable à sa demande et le classe AAD2.

Reçu les certificats médicaux/arrêts de travail de :

- M. ROUSSEAU Mathieu, du 26/08 au 31/08/2022.
- M. BALESTRAT Mathieu, attestant d'une tendinite aigue au tendon d'Achille droit. La commission lui demande de joindre si possible un arrêt de sport attestant d'une durée d'indisponibilité.

INFORMATIONS GENERALES

Projets :

Les Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat ont été validés par le Comité de Direction. Ils seront prochainement adressés à l'ensemble des arbitres pour prise de connaissance.

Tests physiques :

Une demande a été faite à Grand Poitiers pour les dates du mardi 04 octobre, du jeudi 06 octobre, du samedi 08 octobre, du mardi 11 ou jeudi 13 octobre et du samedi 15 octobre.

Les dates vous seront communiquées selon la réponse de Grand Poitiers.

La date prévisionnelle du rattrapage reste à fixer au mois de novembre.

Les modalités des tests physiques restent inchangées.

FORMATIONS - EXAMENS

Ecoles d'arbitrage

Elles sont fixées (sauf modifications) aux dates suivantes : 21 /10 + 18 /11 + 09 /12.

La CDA prend la décision d'organiser les écoles d'arbitrage en binôme.

Evalbox

Tous les arbitres recevront mensuellement un questionnaire EVALBOX entre 15 et 20 questions.

Un examen EVALBOX sera envoyé, au mois de décembre, à l'ensemble des arbitres. Cette note comptera à 30 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison et, un deuxième examen sera envoyé au mois de Avril/Mai 2023. Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion. Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.

Préparation Ligue

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Stage cohésion

Une demande a été faite au CREPS de BOIVRE pour une réservation concernant une journée de cohésion qui aura lieu le samedi 08 ou 15 octobre toute la journée. Les arbitres peuvent d'ores et déjà prendre leurs dispositions.

La réunion de rentrée de début de saison sera incorporée au stage de cohésion.

Un stage « spécifique assistant » sera organisé pour la saison 2022-2023. La date est à définir avec Jean-Yves KAES.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappel : La CDA ordonne aux arbitres qui officient sur les matchs amicaux (non désignés officiellement) de ne pas porter leur écusson.

Le District et la CDA se déchargent de toutes responsabilités en cas d'incidents.

La CDA souhaite que le règlement intérieur pour la saison 2022-2023 soit proposé au Comité de Direction pour validation.

Prochaine réunion le 03/10/2022 au District de la Vienne de Football

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
Ludovic BRUNETEAU